Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-212901334-20260429-2026_45-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2026-45

L'an deux mil vingt six, le 29 avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 23 avril 2026

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Marie COLLEC DECIMO, Delphine MASSON, Yann BRIAND, Françoise CABIOCH LE GALL Martine LE GUELLAFF, Françoise LOVAERT LE MITOUARD, Pierre LAUNAY, Michel SCORNET, Thierry MERRAND, Maud LE BRAS CROSSARD, Pascaline LEY, Marius TILLY, Yannick L'HERMITTE, Réjane LOUIN, Corinne CHOQUER, Gwenaël PRIGENT.

Etaient absents : Nicolas TANGUY

Secrétaire de séance : Marius TILLY

Objet : Personnel saisonnier 2026 - COMMUNE

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'afin d'assurer le bon fonctionnement de la saison estivale, il est proposé, comme les années précédentes :

- la création d'un poste d'agent technique à temps complet du 1er juin au 31 Août 2026,
- la création de deux postes d'agent d'entretien, à temps complet, du 1er juillet au 31 août 2026, agents qui seront affectés à l'entretien des sanitaires et différents lieux publics de la commune.
- La création d'un poste d'assistant en communication et en évènementiel pour le site Ar Presbital du 1er juillet au 31 août 2026.
- la création d'un poste d'animateur culturel à temps complet du 1er juin au 31 Août 2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve les créations de postes ci-dessus.

Fait et Délibéré les jour, mois et an que ci-dessus

Le Secrétaire

Marius TILLY

Le Maire,

Gwenolé GUYOMARC'H

MAIRIE DE LOCQUIREC 29241